



« Mensuel à périodicité variable de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES des Landes »
écrit et édité par le Bureau de section et tout militant désireux d'y participer...

L'Édito:

Vacances et vacances

Bientôt les vacances d'été, très attendues et bien méritées,
Toujours les vacances d'emplois, très tendues et bien mal comblées ;
Pas de vacance du pouvoir, mais quel emploi du pouvoir,
Pas de vacances pour l'action, pour le retrait de la loi travail ;
Vacances contingentées pour les uns, vacances illimitées pour d'autres,
On sait ce qu'on perd, mais on ne sait pas ce qu'on gagne ;
Vacances d'idées à gauche, donc avalanche de bovidés vers l'extrême droite,
Heureusement, nos valeurs ne sont jamais en vacances ;
Vacances sur la grève, vacances sur le sable,
Les parasols ne sont pas des drapeaux, il faut savoir se jeter à l'eau ;
Vacances profitables, vacances de profiteurs,
L'égalité n'a pas atteint les rives de Panama ;
Vivement la rentrée, pour leur rentrer dedans,
Vivement les prochaines vacances, pour déchausser les gants ...

ON LÂCHE RIEN!



BABOUSE

DOSSIER REVENDICATIF « EMPLOIS-MAILLAGE »

Lors de notre assemblée Générale, les adhérent-es ont validé la démarche revendicative de la section 40 qui s'appuie sur un dossier intitulé « Pourquoi il faut créer des emplois dans les Landes ».

Ce dossier, remis au préfet, au DDFiP et à Bercy, est travaillé régulièrement par les militant(e)s (nouvelles données, plus d'arguments...) mais n'a encore fait l'objet d'aucun retour de la part de l'administration.

La section Solidaires Finances Publiques 40 a donc demandé l'inscription d'un point spécifique à l'examen de ce dossier pour le CTL convoqué le 21 juin.

En parallèle, nous organiserons des HMI réservées aux adhérent-es (le 30 juin à Dax et Morcenx, en septembre à Mont de Marsan) pour présenter une nouvelle cartographie de nos services articulée autour de 5 RAN. Elle a le double avantage de réduire les distances à parcourir pour rejoindre un CFP « multi services », tant pour les agents que pour les contribuables.

Pour relire la première version de notre dossier : http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/site_loc_aux/actu/2015/Decembre/151208_40_dossier_revendicatif_solidaires_FP.pdf La nouvelle version sera présentée en HMI.



Novembre 2015

Dossier revendicatif

Stopper les suppressions d'emplois pour un service public fiscal, foncier et comptable de proximité dans les Landes

« Pourquoi il faut créer des emplois aux Finances Publiques et comment développer le maillage territorial »

INFO GESTION

CAPL Mutations

Les mouvements de mutation au 1/9/2016 sont connus depuis le 3 juin pour les agents C ou seront publiés prochainement (le 23 juin pour les A et le 30 juin pour les B).

A la suite de ces mouvements nationaux, tout agent peut participer au mouvement local qui permettra d'affecter les agents sur un service et sur une résidence, dans le respect de leur affectation nationale « Mission-structure et RAN ».

N'hésitez pas à demander conseil aux CAPistes locaux, en cas de doute, avant de rédiger ces fiches et n'oubliez pas de leur communiquer un double de votre demande.

Enfin, nos élu-es appellent tous les agents qui les ont sollicités dès la fin de la CAPL pour les informer de leur affectation au 1^{er} septembre.

D'après certains bruits, les CAPL B et C auraient lieu le 18 juillet. Pendant que certains seront déjà sur la plage, d'autres commenceront leur déménagement et toutes les démarches qui vont avec.

Solidaires Finances Publiques regrette que l'administration ait rejeté sa demande de tenir la CAPL C avant la fin juin (les résultats définitifs étant sortis début juin, ce n'est quand même pas trop demander !), au prétexte que les C de l'ex filière GP serviront de bouche trou aux vacances de B dans les trésoreries. Au fait, c'est pour quand l'harmonisation des salaires B et C ?

CAPL Notation

Les recours concernant les entretiens d'évaluation vont également être examinés en CAPL au cours de l'été.

Nous vous rappelons que vous disposez de 30 jours, après la réponse à votre recours hiérarchique, pour faire appel en CAPL.

Les CAPistes locaux sont également à votre disposition pour vous aider à rédiger votre requête.

MONTFORT EN CHALOSSE... L'ARLÉSIENNE !!!

Comme annoncé lors de notre AG, nous avons sollicité le maire de Montfort en Chalosse afin d'avoir son éclairage sur le feuilleton rocambolesque de la fusion des trésoreries d'Amou, Mugron et Montfort.

Petit rappel :

Lors du CHSCT et du CTL réunis à l'initiative de SOLIDAIRES Finances Publiques 40, nous avons pu constater le « haut niveau » d'impréparation et de non suivi de ce dossier...

En effet, c'est un article du quotidien régional qui aurait alerté la DDFIP sur la situation financière de la municipalité de Montfort, et donc des dangers que cela risquait de faire peser sur l'avancement des travaux (Voir notre article dans le Conflit de Canard n°34).

Notre DDFIP devait donc rencontrer le maire le 28 avril pour une sérieuse mise au point !!

Notre rencontre avec ce dernier le 10 mai prenait donc tout son sens...

Après lui avoir fait part de nos inquiétudes et du faible niveau d'informations dont nous disposions, le maire de Montfort nous a livré sa version.

En préambule, il a tenu à nous préciser la genèse de l'affaire : le point de départ vient d'une « menace » de M Ravon, qui lui aurait signifié que les locaux actuels de

la trésorerie étaient insalubres et que faute de travaux il serait contraint de la fermer (la trésorerie...).

La municipalité a donc mené sa réflexion, forte de cette « menace », en intégrant la problématique des fusions de communautés de communes imposées par la loi NOTRE et des restructurations de services voulues par la DGFIP. Pourquoi à Montfort ? Même si rien ne semblait établi le 10 mai, la logique voudrait que Montfort soit le « chef lieu » du nouvel EPCI créé et accueille donc cette nouvelle structure.

Le cahier des charges et l'appel d'offres auraient donc été établis avec la DDFIP, et la demande de permis de construire pour la rénovation du bâtiment prévu pour accueillir la nouvelle trésorerie a été déposé fin 2015.

Le maire de Montfort nous a précisé que l'information officielle de la fusion des 3 trésoreries lui avait été notifiée le 1^{er} avril (non ce n'est pas un poisson!!).

Mais alors, et ces travaux ?? Annoncés pour un montant de 509.000€ selon certaines sources, ils ne seraient que d'un peu plus de 400.000€ d'après l'édile. Si tout va bien, ils devraient démarrer en septembre 2016 pour une installation en mai 2017. L'enveloppe est quand même lourde et il est donc impératif, pour une municipalité à priori en difficulté, de boucler son budget en faisant appel à divers financements, dont un emprunt... le tout devant être couvert par les loyers sur 10 ans... Nous lui avons indiqué notre vive inquiétude quant à la durée de vie de cette trésorerie... Qu'à cela ne tienne, l'idée d'une transformation future de l'immeuble en « maison de services au public » lui a déjà effleuré l'esprit !



Petit détail qui montre la transparence de notre DDFIP en terme de dialogue social : nous n'avons été destinataires que de vues en 3D des locaux de la future trésorerie... ni plans, ni cotes, ... aucune visibilité !

Or la municipalité a bien fait travailler un architecte sur des plans dont nous avons pu obtenir copies... Pourquoi cette opacité de la part de la DDFIP ? Celui ou celle qui a la réponse peut se manifester, nous sommes preneurs de l'info !

Aujourd'hui où en sommes-nous ? Alors qu'il nous avait été affirmé que la fusion administrative se ferait de toute façon au 1^{er} janvier 2017, une rumeur grandissante dit que cette restructuration ne se ferait plus, le (la) Préfet ne l'ayant pas signée (avant son

départ...)... Pressions politiques ? Influence d'une pétition signée par 64 élus régionaux ? Nous sommes aujourd'hui dans l'expectative et attendons des informations plus officielles...

Le maire de Montfort s'étant déjà offusqué auprès de la DDFIP du rétrécissement des horaires d'ouverture de la trésorerie, nous lui avons proposé d'envoyer un courrier commun Syndicats/élus des communautés de communes, au Château, sur ce sujet... et pour le maintien de tous les services publics de proximité.

En attendant, des agents ont demandé et obtenu leurs mutations, d'autres attendent leur déménagement... le foutoir est complet !!

AAAAH !! LA DÉMAT' ... QUELLE BELLE INV(T)ENTION !! (1ère partie)

Vendue pour offrir une gestion plus performante des recettes et des dépenses locales, la démat' permet surtout de dégraisser les rangs de la DGFIP.

Diminution des délais de traitement entre l'ordonnateur et le comptable, économie de papier, de stockage, de transport (pour les comptes de gestion véhiculés par 630 millions de feuilles A4, c'est quand même pas rien), notre amie la démat' garantit aussi, la sécurité des échanges et un paiement accéléré des dépenses (C'est bien pour les entreprises ça...).

Mais tout cela nécessite une réorganisation du travail, et avec moins de papier, plus de rapidité, moins de manutention, l'administration a besoin de moins de personnel !!!!!

Hop hop hop on se réveille, fini le rêve, la réalité est beaucoup moins reluisante.

Oui, oui, vous ne trouvez pas bizarre qu'il n'y ait que des avantages ???

Nous aussi, mais un peu de patience, on vous fera un petit état des lieux de la situation dans les postes concernés dans notre prochaine édition !!!

UNE ARNAQUE DE PLUS SUITE A LA FUSION DGI/DGCP

En 2008, les promoteurs de la fusion vantait celle-ci en mettant en avant l'avènement du Guichet Fiscal Unique. Ce GFU devait permettre à n'importe quel contribuable de s'adresser à n'importe quel CFP pour avoir une réponse à n'importe quelle question ayant trait à ses impôts (recouvrement, calcul, contentieux...).

Dans un premier temps, le GFU n'a ressemblé qu'à une boîte aux lettres, pour la bonne raison qu'un agent des Finances Publiques, hormis quelques A+ particulièrement brillants, n'est pas formé pour répondre à toutes les questions que peut poser un contribuable.

Dans un deuxième temps, les horaires des CFP/trésoreries ont été rabougris, réduisant encore les possibilités de rencontrer un agent.

Et voilà qu'un troisième temps annonce la mort définitive du GFU : le transfert du recouvrement dans les SIP.

Au-delà du scandale d'un transfert de charges sans agents, cette décision illustre parfaitement l'arnaque de la fusion : annoncée à grands renforts de communication sur la sacro-sainte simplification, elle ne sert qu'à accélérer les suppressions d'emplois et d'implantations de services.

C'est vrai que dans un monde qui se doit, paraît-il, d'évoluer en permanence pour s'adapter, la vérité d'hier n'est plus celle de demain.

Et comment justifier la présence d'une trésorerie hors grande agglomération si elle n'assure plus aucune mission en direction des contribuables particuliers ? A quoi sert une trésorerie si elle est fermée au public et ne travaille qu'en « démat » avec les collectivités ?

Il y a de fortes craintes à avoir quant à la pérennité de ces services de proximité, et ce sera l'un des sujets brûlants sur lequel le prochain directeur sera bien avisé de ne pas prendre de décisions hâtives...

DEUX DÉBRAYAGES ET UN COUP DE FREIN

Le 17 mai et le 2 juin, les agents étaient appelés à débrayer pour manifester leur mécontentement face aux suppressions d'emplois et face aux menaces à venir de la loi travail sur les droits et garanties des fonctionnaires.

Sud-Ouest a relayé ces deux mobilisations qui ont également permis de discuter avec les contribuables sur la dégradation de leurs conditions d'accueil (horaires rabougris et réception uniquement sur rendez-vous) et de leur faire signer une pétition, particulièrement bien accueillie.



Une fois de plus, l'administration est restée debout sur ses freins, à aucun moment lui est venue l'idée d'aller à la rencontre des agents, à tout le moins pour les écouter.

Les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques ne manqueront donc pas de l'interpeller à l'occasion du CTL du 21 juin. Initialement prévu sur une demi journée avec 10 points à l'ordre du jour, ce CTL sera comme notre colère... ça risque de déborder...



VOTATION CITOYENNE SUR LA LOI TRAVAIL

Suite à l'initiative intersyndicale interprofessionnelle de mettre en place un référendum d'initiative populaire pour ou contre la loi travail, Solidaires Finances Publiques a proposé aux autres syndicats de la DDFiP d'organiser cette votation à Dagas et Doumer.

N'oubliez pas de glisser votre bulletin dans l'urne ou rapprochez vous d'un militant pour voter ou votez par internet : <http://votationtravail.fr/>



Les bulletins récupérés dans tout le département par l'intersyndicale (présente sur les marchés) et ses syndicats (vote sur les lieux de travail) seront remis au préfet (nouveau ou intérimaire...) le 28 juin. Contre la loi travail, le combat continue, toutes les formes d'action sont bonnes car dès qu'elle sera mise en application dans le privé, les agents de la fonction publique seront immédiatement voués au même sort.

Pour celles et ceux qui ne l'aurait pas lu, le tract de Solidaires du 1^{er} juin dernier est explicite. Voici un extrait : « Le DG l'a clairement exprimé dans ses lignes « destructrices » : les règles de gestion devront être revues, et vu l'architecture de sa réforme « moderne », il devient bien sûr « moderne » de « mieux servir », et donc d'être plus flexible, d'avoir moins de droits en terme de mutation, d'affectation !

Le « rapport Laurent » sur le temps de travail remis à la Ministre de la fonction publique le dit clairement : « d'importants chantiers s'ouvrent sur le champ de travail dans le secteur privé dont les pratiques et les mentalités connaissent des évolutions rapides auxquelles la fonction publique ne pourra rester étrangère »...tout est dit non ?



LES COMMÉRAGES DE MME MICHUPOUY

- Alors qu'elle attendait au guichet de son CFP, madame Michupouy a été très surprise de constater qu'elle n'avait pas de réseau sur son portable. Elle en a déduit que les agents devaient être particulièrement productifs sans l'usage de leur téléphone...

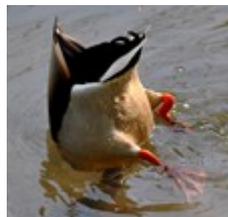
En attendant, impossible de télédéclarer sur son smartphone... quel gâchis !!!

- Madame Michupouy a explosé de rire en remplissant sa déclaration de revenus. En effet, au moment d'indiquer le montant de sa cotisation syndicale, elle s'est aperçue que le code de la case est « 7AC ». Le syndicat, c'est assez ! (version Valls) Ou le syndicat cétacé ? (version Gérard de Narval...)

- Madame Michupouy, Secrétaire Générale de Solidaires Toupin, souhaite une excellente retraite à Philippe, le « chef » de Dagas, qui restera encore longtemps dans le souvenir de nombreux palais et estomacs.

Artisan du circuit court et des blagues chaudes, martyrisé en permanence par ses deux assistantes, il mérite bien plus une étoile que la cuillère de bois ! Adishatz l'ami, et au plaisir de te croiser au milieu des cèpes...

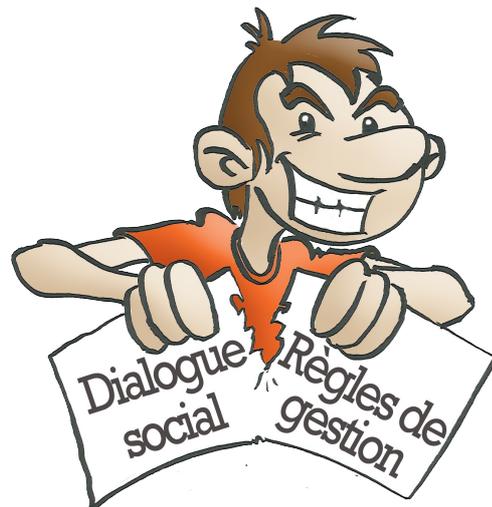
LE CROUPION D'OR



Le croupion d'or est attribué ce mois-ci à Madame Mauresmo, AGFiP intérimaire cet été, car elle ne daigne pas répondre aux courriers de Solidaires. A deux reprises en un mois, nous lui avons notamment demandé un

calendrier prévisionnel des CAPL, la liste des postes vacants et le tableau des effectifs, histoire que nos élu-es puissent préparer correctement la défense des agents en CAPL.

Aucune réponse, alors que ces éléments existent ! Alors, pourquoi nous les cacher ? Le mot dialogue social prend ici toute sa dimension ! Et lorsque nous avons rencontré M Ravon lors d'une audience informelle, il nous a conseillé d'écrire à son adjointe suite à l'une de nos questions ! Si on a besoin de rien, on peut leur demander !



Le prochain numéro sortira en juillet... L'équipe de SOLIDAIRES Finances Publiques 40 vous souhaite donc de bonnes vacances !!